

FORMATION MAEC - BRIERE

Prairies naturelles, rendement, qualité et biodiversité, quel équilibre ?

Mercredi 19 mars 2025

9h30 - 17h30

Lieu : Salle des grées, **Ruelle des Grées, 44160 Crossac**

Objectifs :

- Comprendre les conséquences agronomiques et écologiques d'une période d'inondation anormalement longue sur les prairies naturelles .
- Identifier des leviers à mettre en œuvre à l'échelle de son système d'exploitation

Programme :

Matin :

- Place et gestion des prairies naturelles dans les fermes du groupe
- Situation des prairies naturelles suite à la période d'inondation : Evolution de la flore, de la faune
- Modification des pratiques agricoles : utilisation des prairies naturelles en année normale et en année exceptionnelle

Repas sur place (pique nique)

Après-midi :

- Mise en perspective sur la gestion des prairies naturelles dans des territoires en zone humide. Témoignages d'éleveurs de bovin de Grand Lieu
- Identification de solutions possibles à l'échelle de son système d'exploitation
- Bilan de la journée et recueil des attentes de chacun (pour aller plus loin).

Témoins / Intervenants :

- * Guillaume Thomassin , Botaniste du Conservatoire Botanique National de Brest
- * Christophe SORIN, éleveur de vaches nantaises et gestionnaire de la réserve de Grand Lieu

Animateurs:

- * Julien Grayo, coordinateur au Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire
- * Matthieu Marquet, responsable du service Biodiversité Parc naturel régional de Brière (PNR Brière)



Confirmation d'inscription avant le mercredi 12 mars 2025

**auprès de
Matthieu Marquet ou
Aline Gouhier :**

Email: info@parc-naturel-briere.fr

Tel: 02 40 91 68 68

Repas : Pique — nique apporté par chaque participant

Tarif formation : gratuit pour les agriculteurs, prise en charge VIVEA

Equipements : aucun, formation en salle

Cette formation est référencée MAEC par le Parc naturel régional de Brière. Elle permet de répondre à la nouvelle exigence MAEC (une formation dans les deux premières années de contrat).

Mode de validation de la formation : délivrance d'une attestation de formation.

Aides financières pour la formation :

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide régionale, si vous avez recours à une association de remplacement le jour de votre formation ou dans les 3 mois qui suivent. Possibilité de remplacement à la demi-journée.

Montant en 2025: **123€** /j .

Contactez le service de remplacement de votre département.

Cette formation est prise en charge par VIVEA



Formation organisée par le Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire.

CRAPAL

55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU

<https://crapal.fr/>

Agrément de formation n° 52440766544

